

16 janvier

Café citoyen de Noisy-le-Sec

Quelle place pour la voiture en ville ? Quelle cohabitation entre voitures, vélos, piétons ? Tel était le thème de ce 1^{er} café citoyen de l'année qui a réuni plusieurs intervenants et quelque 40 participants avant de partager la galette et fêter le 30^e débat du Café citoyen.

Jacques Baudrier, adjoint à la mairie de Paris et conseiller métropolitain en charge des aménagements cyclables, nous a fait part de son expérience quant à la diminution de la place de la voiture en ville. « *La ville que nous voulons est une ville aux transports publics agréables et gratuits, une ville où on peut partout circuler à vélo, y compris avec des enfants, une ville où la voiture individuelle est très minoritaire* » nous a-t-il dit. Il s'agit d'un **choix politique** qui n'est pas sans difficulté à mettre en place parce qu'il se heurte à des résistances de la



« La ville que nous voulons est une ville aux transports publics agréables et gratuits... »

part de la population, à la nécessité de changements culturels mais aussi à des enjeux sanitaires et économiques.

Il faut accompagner la diminution de la place de la voiture par une multiplication des moyens de transports en commun, des pistes cyclables et des zones piétonnes sécurisées. Les résultats à Paris semblent éloquentes avec une **inversion de la tendance culturelle** (plus de 60% des parisiens vivent sans voiture) et des citoyens qui réclament plus d'espaces de respiration.

Cette intervention a été suivie d'une présentation du sujet par quatre habitants de Noisy-le-Sec évoquant la situation dans la ville, son évolution depuis les années 1960 et les améliorations qu'ils attendent. **Le maire de Noisy-le-Sec** y a répondu par l'annonce d'un grand plan de déplacement à venir. Après deux heures trente de discussions, le débat passionné était loin d'être terminé.



Vœux du MNLE 93

Les vœux traditionnels de début d'année ont pour objectif de mobiliser les membres de l'association, de renouveler les adhésions, d'échanger sur la situation politique, sociale et environnementale et de préparer l'assemblée générale du 15 mars 2025.

Un petit nombre d'adhérents était au rendez-vous, ce que nous pouvons déplorer, mais certains partenaires ont pu y participer.

Jean-Marie a abordé dans son discours les **mobilisations citoyennes** auxquelles le MNLE 93 participe, les quelques victoires rencontrées suite aux luttes comme l'abandon du BIP, la diminution des espaces menacés par le béton sur le Triangle de Gonesse, l'abandon du projet de crématorium sur le square Forceval à la Porte de la Villette, le parc Georges-Clemenceau à Livry-Gargan qui restera un espace vert, le départ de l'usine Victoria de la zone pavillonnaire de Drancy.

Il a évoqué également le sujet des **data centers** qui nous préoccupe en ce moment avec les projets à Dugny et à Tremblay-en-France, qui vont avoir des conséquences désastreuses pour l'environnement, la qualité de l'air, la qualité de vie et la santé des populations.



Le **dérèglement climatique** se poursuit sans solution proposée pour ne pas arriver à une température de + 4°C d'ici quelques années. La situation internationale avec l'élection de **Donald Trump aux États-Unis**, la montée de l'extrême droite en Europe, la poursuite des guerres et de ses destructions, aura des conséquences tragiques pour notre avenir d'autant que les partis de gauche continuent à se quereller au lieu de s'unir pour répondre aux aspirations des classes populaires et aux besoins environnementaux.



La rencontre s'est terminée joyeusement autour du partage des galettes et de la célébration des 80 ans de notre trésorière, Jacqueline.

14 février

Débat sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire à Mitry

La réunion sur le thème « penser l'aménagement des communes, trouver ensemble des solutions » s'est tenue en présence de Charlotte Blandiot-Faride, maire de Mitry-Mory, et de Christian Pellicani, président du MNLE national réseau « Humanité et Nature » ainsi que d'une trentaine d'habitants.

À la lisière du quartier de **Mitry-le-Neuf**, 50 ha de terres agricoles ont été classés, il y a plus de vingt ans, comme zone à urbaniser par le Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). Face à la convoitise des promoteurs et des financiers, la commune a demandé à l'époque à l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) de préempter les terrains



concernés. Aujourd'hui, le prix du foncier de ces derniers atteint plus de **20 millions d'euros**. Comme le propose la municipalité, ces terres à proximité immédiate des habitations ne doivent pas être utilisées pour bétonner et ainsi densifier

« Ne pas reproduire les erreurs d'aménagements du passé... »

l'habitat. En effet, ce secteur subit déjà les **nuisances** des axes routiers N2 et A104 (avec un encombrement dû notamment aux poids lourds et une circulation routière locale asphyxiée), et des circulations ferroviaires (Grandes lignes, RERB, CDG Express).

Lors du débat il a donc été souligné l'importance de ne pas reproduire les erreurs d'aménagements du passé, et de contribuer à relever le défi climatique. Le dérèglement du climat et les tragiques événements qu'il engendre doivent pousser à des propositions nouvelles : agroforesterie, mise en place de **productions maraîchères de proximité**, circuits courts alimentant les restaurants scolaires et la

restauration collective, verger avec des arbres fruitiers, plusieurs ha de forêt, un lycée agricole et une ferme pédagogique, etc. Au terme des discussions, il est décidé



qu'un groupe travail, citoyen et associatif, élabore des propositions qui, portées en commun, contribueraient à des mobilisations et à faire valoir les besoins et l'intérêt général de la population.

Assemblée générale MNLE Givors

Deux membres du MNLE 93 ont participé en présentiel à l'AG du mouvement national qui s'est déroulée à Givors, près de Lyon, confortablement accueillie par le Comité 69.

Cette AG avait pour objectif, au-delà des dispositions statutaires spécifiques aux associations, d'aborder le **développement du mouvement** au niveau national et de faire le point sur la situation des comités locaux. Un des problèmes du MNLE est que certains comités doivent faire face au vieillissement de leurs membres.

Il est donc vital de se restructurer, d'élargir notre audience et de mener des actions qui peuvent conduire à l'intégration de membres plus jeunes.

La communication est en ce sens importante, avec la diffusion de la revue *Naturellement* et des livres dans le cadre de nos actions, mais il faut aussi trouver des moyens nouveaux pour élargir les abonnements.

D'autre part, la revue ne peut vivre qu'avec les contributions extérieures, à travers les publiereportages. Sur ce sujet, les comités locaux peuvent aider le national, sachant que deux publiereportages (aux alentours de 5 000 €) permettent de financer chaque revue. Durant l'AG, le comité 69 qui gère six salariés, et mène des ateliers d'éducation à



l'environnement, nous a fait visiter son **rucher-école** en nous expliquant le travail qu'il réalise avec les jeunes des collèges de Givors. Ils ont également d'autres projets comme le développement d'un programme scientifique à destination des lycées, s'ils obtiennent le financement de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une expérience particulière et enrichissante qui prévoit le recrutement en fonction des objectifs et des dossiers de financement déposés.



On a enterré le crématorium de la Porte de la Villette !

C'est avec du chocolat et du vin chauds que les militants du collectif **Aux Arbres Citoyen.nes de la Villette** ont tenu à fêter

l'enterrement du projet de crématorium qui devait se faire sur le square Forceval : les 50 arbres menacés ne seront pas coupés. Mais la lutte n'est pas pour autant terminée puisqu'il faut encore que le passage sous le périphérique qui relie Paris à Pantin, muré par la préfecture de police de Paris, puisse être ouvert à nouveau.

Le collectif a travaillé sur un projet d'art urbain avec un groupe d'artistes féminines de street-art dans cet objectif, en lien avec d'autres associations développant les sports de glisse urbaine et les mobilités douces, afin que le lieu soit animé, sécurisé et entretenu. Le projet a été présenté à la préfecture, aux maires de Pantin et de Paris 19^e. Même si nous avons reçu un accueil favorable, il reste

encore à coordonner les actions des différents services des deux villes.

Nous restons donc vigilants et mobilisés pour que le projet avance et pour que les habitants de **Paris, Pantin et Aubervilliers** soient nombreux à participer aux prochaines concertations qui vont avoir lieu sur l'avenir de l'aménagement de la Porte de la Villette.



**"Le collectif a travaillé
sur un projet d'art
urbain avec un
groupe d'artistes
féminines de street-
art »**



Oui les bus ont toute leur place en centre-ville !

Le 1 mars 2025 a été inaugurée la **place Jean-Jaurès** réaménagée à Saint-Denis. Du soleil, de la fraîcheur, du (beau) monde, des (beaux) discours, des enfants nombreux à jouer au nouveau (splendide) toboggan —souhaitons que les quelques « bobos » ne soient pas graves —, des vélos grands et petits, des jongleurs, des ateliers, de la musique. Tout pour réussir la fête ! Et le **collectif Bus**, fort de plus d'une cinquantaine d'habitant·es qui était là pour rappeler, à nouveau, au maire leur exigence du retour des bus en centre-ville !

Car le projet est loin de ce qui a été tant vanté aux Dionysiens et Dionysiennes, **loin de répondre aux besoins** de rafraîchissement lorsque les canicules vont être là : des espaces de verdure concentrés sur un tiers de la place, des arbres mais pas 300, sous lesquels il ne sera pas possible de s'allonger. Des **équipements urbains disproportionnés**, en plein soleil, tel le toboggan pour les enfants, ou le kiosque trop bas où il sera difficile de voir se produire les artistes, telle cette succession de « zones »



sur 200 m de long et 30 m de large, de la basilique à la rue Gabriel-Péri.

Si le projet avait été réfléchi, étudié et construit en étroite collaboration avec les habitants, il aurait répondu facilement à un aménagement conjuguant les différents besoins, espaces de respiration en milieu urbain dense, cheminements piétonniers, jeux, tout en conservant les trois lignes de bus.

Le collectif Bus continuera à porter ses propositions, simples et parfaitement réalisables, pour que les lignes de vie des habitants reviennent en centre-ville.

10 et 11 mars

Le projet CUMET et l'Observatoire du patrimoine des périphéries urbaines

Le projet CUMET est un programme européen de trois ans où se côtoient des chercheurs, des enseignants, des doctorants d'université dont celles d'Édimbourg, Madrid, Paris-Sorbonne. Il a pour objectif de mettre en place un Observatoire du patrimoine des périphéries urbaines et de voir leur évolution au fil du temps dans le contexte des métropoles.

Le territoire de Plaine-Commune a été sélectionné pour réaliser des visites et ateliers de co-création avec les acteurs locaux – habitants, associations, techniciens du département, etc. – afin de mettre en valeur les différentes formes de patrimoine de ce territoire de Seine-Saint-Denis riche en friches industrielles et en actions culturelles.

Après avoir discuté du patrimoine architectural et des espaces verts, les derniers ateliers, qui ont eu lieu les 10 et 11 mars, ont abordé le patrimoine culturel du territoire. Visite des



anciens Laboratoires Éclair d'Epina-sur-Seine avec l'association L'Abominable dans son navire Argo qui se consacre au cinéma argentique, puis visite de l'ancienne usine Babcock de La Courneuve, dont les murs sont le témoignage de l'introduction clandestine de graffeurs et l'expression d'un patrimoine immatériel. Le lendemain, atelier de restitution à Saint-Denis où nous avons pu commencer à évaluer les indicateurs de patrimonialisation mis en place pour la réalisation de l'Observatoire.

Pour que l'Observatoire puisse vivre, il faut maintenant créer une communauté chargée de suivre l'évolution des sites patrimoniaux, de mettre à jour les données en ligne, de faire en sorte qu'il reste un outil vivant de valorisation.

MNLE 93 et Nord-Est Parisien
Siège : Maison des Associations
61 rue Victor-Hugo 93500 Pantin
Local : 121, rue du Parc 93130 Noisy-le-Sec
Mail : mnle-93@orange.fr

15 mars

Assemblée générale du MNLE 93

Cinquante-cinq personnes présentes ou représentées ont participé à notre assemblée générale annuelle du 15 mars

Suite à la présentation des rapports d'activité 2024 et des bilans financiers, ainsi que des projets pour l'année à venir, les débats ont montré l'importance de nous mobiliser et d'élargir notre base militante pour préserver les libertés associatives et faire face aux grands projets inutiles.

Parmi les sujets débattus : les enquêtes publiques (peu accessibles et sans réelle prise en compte des avis des associations et citoyens), l'IA (intelligence artificielle) et la concentration de data centers en Seine-Saint-Denis, la zone à faibles émissions (ZFE), la réindustrialisation. Les participants ont approuvé à l'unanimité les rapports et projets d'activité et financiers, et voté le renouvellement du conseil d'administration. L'AG s'est poursuivie par la tenue du conseil d'administration afin d'élire les membres du bureau.

Un pot convivial a clôturé l'assemblée.



22 mars

Le 22 mars, les collectifs et associations de la Coordination des luttes locales d'Île-de-France ont mené tous en même temps des actions d'affichages de "non-permis" de construire, manifestant leur opposition aux projets autorisés par la politique régionale et mis en œuvre par des collectivités locales ou l'État.

En ce premier jour du printemps, le temps était humide et gris, mais dix courageux membres ont affiché des panneaux de non-permis sur les trois sites identifiés : le **data center de Dugny**, la **prison de Villepinte**, le **data center de Tremblay**. À Dugny, le panneau n'est resté que quelques heures, nous avons même eu la visite de la police ! Le site est visiblement très surveillé. Sur les deux autres sites, les panneaux sont restés plus longtemps !

Les photos prises lors de cette action ont été relayées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, site web). Un communiqué de presse a été envoyé, ainsi qu'un courrier aux maires des villes concernées. Et nous prévoyons de transmettre une copie à d'autres élus locaux, sénateurs et députés.

Une action à renouveler à l'avenir sur d'autres sites ?



Circonscriptions pour les alternatives concertées (CAC)

Elles ont été créées pour défendre les secteurs menacés par des projets inutiles, coûteux et qui vont à l'encontre de l'intérêt des populations locales. Ce réseau de collectifs et d'associations représente plus de 30 sites menacés dans tous les départements d'Île-de-France.

La liste des sites concernés est à retrouver :

<https://territoiresadefendreidf.gogocarto.fr/map#/carte/@48.81,1.80,9z?cat=all>



Le Printemps de l'eau, Noisy-Le-Sec

La journée du Printemps de l'eau s'est déroulée en deux temps : visite le matin de la cour végétalisée de l'école Estienne-d'Orves, suivie d'un débat l'après-midi avec des invités autour du livre de Michal Kravčík, *Climat et petits cycles de l'eau*.

Vingt trois personnes ont suivi la visite de la cour d'école, commentée par une architecte du conseil d'Architecture d'urbanisme et de

Ce projet a été co-conçu avec les enfants, les adultes, les paysagistes et architectes, au moyen d'ateliers où chacun pouvait faire des propositions, et où les enjeux d'usages et climatiques étaient discutés.

Cette cour égalitaire offre des usages mixtes et des ambiances paysagères variées, permettant aux élèves qui ne sont pas en contact réguliers avec des espaces naturels de bénéficier d'effets positifs sur leur bien-être et leur développement.

Cet environnement naturel évoluant au gré des saisons, est aussi le support d'activités

non genrées comme le badminton et le freesbee. Le directeur nous a expliqué que les enfants étaient plus calmes et qu'il y avait moins de bobos durant les récréations. L'après-midi, des invités de marque ont été conviés pour une rencontre-débat autour du livre de Michal Kravčík, hydrologue et écologue slovaque avec le maire de Noisy-le-Sec Olivier Sarrabeyrouse,



l'environnement (CAUE). Le groupe a découvert un des plus importants projets de ce type en d'Île-de-France. La transformation s'est faite par la désimperméabilisation à 45 % de deux cours, la plantation de 16 nouveaux arbres et 110 arbustes, d'essences diversifiées et diverses strates végétales, et intégrant l'initiation des enfants et adultes aux plantations et à l'entretien ; l'aménagement d'une rivière pédagogique ; le rejet des pluies trentenales vers les réseaux de la ville ; trois niveaux d'infiltration et de rejet des eaux de pluie et six bassins de rétention.



Jean-Claude Oliva, président de la Régie publique de l'eau d'Est-Ensemble et directeur de la Coordination de l'eau d'Île-de-France et notre président du MNLE 93 NEP, Jean-Marie Baty.

Le débat a démontré la nécessité que l'eau ne soit pas une marchandise. De nombreuses luttes sont à mener pour arriver à cette réalité. Plusieurs collectivités et agglomérations l'ont déjà compris et passent en régies publiques. Le pourcentage de la population française desservie par une régie publique est passé de 38 % à plus de 48 % entre 2008 et 2023, avec une nette accélération depuis les dernières élections municipales puisque les métropoles comme Lyon, Bordeaux et Est-Ensemble ont déjà pris ces décisions. En ce qui concerne les eaux usées, le pourcentage pour l'assainissement collectif suit la même tendance passant de 56 % à 66 %.



Notre hydrologue nous a ensuite expliqué le travail qu'il a effectué dans son pays avec des collègues, la population et l'aide et soutien d'associations. Il a projeté sur écran les études menées qu'on peut lire dans son livre *Climat et petits cycles de l'eau*, prouvant qu'en restaurant les fonctions écologiques liées à l'eau et la végétation, il est possible de répondre rapidement aux périls du changement climatique (sécheresse, inondations, érosion, canicules), de préserver la biodiversité et de contribuer à la stabilité climatique globale en recréant la trame des micro-climats frais et humides localement.

Lors de cette rencontre passionnante, nous avons vendu trois de ses livres.

